



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUGET-THENIERS - 06260

Séance du 27 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juillet, à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de PUGET-THENIERS, légalement convoqué,
s'est assemblé au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :
M. Pierre CORPORANDY, Maire.

Date de convocation : **20 juillet 2022**

Nombre de membres :

- En exercice : **19**
- Présents : **15**

Présents M.M. : **CORPORANDY P.- FACCHINI M.- DAVID J.P.- REDELSPERGER
A.M.- PEYRE J.- LIONS A.- JACQUEMOUD P.- NAISONDARD J.-
MICOL G.- RAYBAUD G.- DROGREY C.- ZATILLA A.- DURAND I.-
LOMBARD M.- DEROO C.**

Pouvoirs M.M. : **MASSOLO L. à CORPORANDY P.
MARTIN S. à LOMBARD M.**

Absents M.M. : **COLLE E.- VIOLA B.**

Secrétaire de Séance : **LIONS A.**

1. DCM N° 2022/40 – Acquisition de la propriété sis 10 avenue Emmanuel Signoret – Section B n° 153, appartenant à Mme Denise POLVERINI.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la propriété de Mme Denise POLVERINI, sise 10 avenue Emmanuel Signoret, d'une superficie de 477 m² au sol, est actuellement en vente pour un montant de 300 000,00 € et décrite comme suit :

- Un ensemble immobilier composé d'un atelier de 116,46 m², d'un grand garage de 98,17 m², d'un double garage de 22,70 m², de deux caves sur rue de 6,26 m² et d'un appartement de type F4 de 92,15 m² et d'un jardin d'environ 115 m².

Il dépose sur le bureau l'avis de France Domaine en date du 8 juin 2022 pour un montant de 300 000 €.

CONSIDERANT l'intérêt public d'une telle acquisition foncière,

Il demande au Conseil Municipal :

- D'approuver l'acquisition du bien cadastré section B n° 153, sis 10 avenue Emmanuel Signoret – 06260 PUGET-THENIERS appartenant à Mme Denise POLVERINI, composé d'un

AR Prefecture

006-210600995-20220728-202240-DE

Reçu le 29/07/2022

Publié le 29/07/2022

ensemble immobilier composé d'un atelier de 116,46 m², d'un grand garage de 98,17 m², d'un double garage de 22,70 m², de deux caves sur rue de 6,26 m² et d'un appartement de type F4 de 92,15 m² et d'un jardin d'environ 115 m², au prix de 300 000 € (Trois cent mille euros).

- De désigner la SCP BRUNET-BECK/ARBAUD, Notaires associés – 18 avenue Alexandre Bottin – 06260 PUGET-THENIERS, pour rédiger l'acte nécessaire à cette acquisition.

- De solliciter de la Région P.A.C.A. et du Département des Alpes-Maritimes, une subvention, la plus élevée possible.

- D'autoriser Monsieur le Maire ou Madame la 1^{ère} Adjointe à signer l'acte authentique à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition

Les frais d'actes seront à la charge de la commune.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur la section d'investissement du budget de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'acquisition du bien cadastré section B n° 153, sis 10 avenue Emmanuel Signoret – 06260 PUGET-THENIERS appartenant à Mme Denise POLVERINI, composé Un ensemble immobilier composé d'un atelier de 116,46 m², d'un grand garage de 98,17 m², d'un double garage de 22,70 m², de deux caves sur rue de 6,26 m² et d'un appartement de type F4 de 92,15 m² et d'un jardin d'environ 115 m², au prix de 300 000 € (Trois cent mille euros).

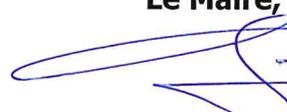
SOLLICITE de la Région P.A.C.A. et du Département des Alpes-Maritimes, une subvention, la plus élevée possible.

DESIGNE la SCP BRUNET-BECK/ARBAUD, Notaires associés – 18 avenue Alexandre Bottin – 06260 PUGET-THENIERS, pour rédiger les actes nécessaires à cette acquisition.

AUTORISE Monsieur le Maire ou Madame la 1^{ère} Adjointe à signer l'acte authentique à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,



Pierre CORPORANDY